OFFICIEL.

LÉGISLATURE [illegible]

JOURNAL DU SÉNAT.

Mercredi, 30 janvier 1850.

Le Sénat se réunit [illegible] à l'ajournement.

Membres présents—[illegible] Landry, [illegible] du Sénat [illegible]

MM. Adams, [illegible] Boyce, Butler, Cade, [illegible] Cole, Dawney, [illegible] Gaudet, Hereford, [illegible] McWhorter, Peck, [illegible] Sigur, [illegible]

[illegible]

"Résolu que deux [illegible] comités [illegible]"

"Un comité des améliorations intérieures [illegible]"

"Que le devoir respectif sera de prendre en considération tous les sujets qui auront un rapport direct au but indiqué dans leur titre respectif.

Conformément à l'avis qu'il en a donné M. Dufour présente un bill intitulé : "Acte relatif aux notaires publics"

Et un bill intitulé : "Acte pour établir les pénalités à exercer et la pénalité à infliger dans les cas d'enlèvement forcé de personnes blanches.

Ces deux bills subissent leur première lecture.

Sur motion et après dispense des règles, ces bills sont lus une seconde fois et renvoyés au comité judiciaire et l'impression en est ordonnée.

Conformément à l'avis qu'il en a donné, M. Moore présente un bill intitulé :

"Acte pour autoriser la construction des ponts flottants sur le bayou Têche dans les paroisses de Ste-Marie et de St-Martin."

Ce bill subit sa 1re lecture.

Le Président soumet au Sénat la communication et le rapport qui suivent, lesquels, sur motion de M. McWhorter sont référés au comité de finance.

Bâton-Rouge, 23 janvier 1850.

Monsieur, Nous avons l'honneur de transmettre au Sénat notre rapport comme membres du Bureau de Circulation sur les affaires des banques durant les années 1848 et 1849.

Nous sommes avec respect vos serviteurs,

(Signé) CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.

(Signé) P. E. D. LIVAUDAIS, Trésorier d'Etat.

Rapport du Bureau de Circulation au Sénat et à la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale.

Nous, soussignés, constituant le Bureau de Circulation, avons l'honneur de soumettre à votre honorable corps les tableaux ci-annexés marqués A et B faisant voir la situation durant les années 1848 et 1849, des diverses banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Le 29 décembre 1849, la circulation totale des banques payant en espèces, s'élevait à

Circulation	$5,069,867 00
Dépôts,	8,151,989 63
Autres dettes,	1,823,548 08
Total,	15,044,504 70
Montant de l'actif:	
En espèces,	$6,979,772 76
Prêts ou dépôts payables en plein à échéance,	10,387,199 21
Somme due par les banques étrangères et les banques établies dans les Etats-Unis,	3,879,996 08
Autres créances,	492,667 22
Total,	$21,739,635 27
Excédant de l'actif sur le passif,	6,695,130 57
Capital inactif:	
Capital payé,	$14,257,520 00
Actif,	13,815,332 30
Dettes, autres que celles qui forment le mouvement des banques,	450,529 44
Montant total du passif formant le mouvement des banques et du capital inactif, non compris le capital,	$15,495,034 14
Montant total de l'actif formant le mouvement des banques et du capital inactif,	35,354,967 57
Excédant de l'actif	$19,859,933 43

Le document marqué C fait voir ce que le Bureau de Circulation a fait de plus important durant les années 1848 et 1849. Nous appelerons votre attention sur la communication que nous avons adressée, le 23 février 1849, à l'avocat-général, sur la situation de la Banque de l'Etat de la Louisiane. Une investigation judiciaire eut lieu et le résultat fut favorable à cette institution.

Nous appellerons aussi votre attention sur une autre communication adressée à l'avocat général, le 28 novembre dernier, l'informant que la banque du Canal était en contravention avec les lois de 1842 en vertu desquelles toutes les banques de cet Etat ont été recréées. C'est maintenant aux cours de cet Etat de décider cette importante question.

C'est avec plaisir que nous vous transmettons la communication adressée au Bureau de circulation, le 15 décembre 1849, par le caissier de la Banque Consolidée, dans laquelle il nous informe que les commissaires de cette institution étaient parvenus à terminer leur négociation avec les porteurs des bons de l'Etat de la Louisiane, et qu'ils avaient renvoyés le paiement des bons, s'élevant à la somme de $1,[illegible],000, conformément à la 4me section de l'acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847. Par cette transaction, dit le caissier, l'honneur de l'Etat est à l'abri [illegible] Banque ;—ce nouvel arrangement est très avantageux pour cette institution, les porteurs de bons ayant consenti à recevoir le paiement du capital ainsi que des intérêts, à la Nouvelle Orléans—J'aurai le plaisir, avant longtemps, de remettre ainsi que le veut la loi, tous nos bons et coupons cancellés depuis l'année dernière et s'élevant à près de $417,000.

En examinant les documents ci annexés, nous espérons que votre honorable corps verra que nous avons mis le plus grand soin à remplir les devoirs qui nous étaient confiés par l'acte de 1842—Que la création du Bureau de Circulation a produit une influence salutaire sur le système adopté par nos Banques, et a empêché le renouvellement des fautes dont le pays a eu tant à souffrir—Que nos banques sont dans une situation prospère, et que la circulation de l'Etat est maintenant aussi bonne qu'on peut le désirer.

Le tout vous est respectueusement soumis.

(Signé) CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
P. E. D. LIVAUDAIS, Trésorier de l'Etat.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1850.

M. Butler obtient la permission de présenter, sans en avoir donné avis, un bill intitulé : Acte pour venir au secours de Robert E. Hammett, et un bill intitulé : Acte pour venir au secours de François Vienne, lesquels subissent leur première lecture.

Sur motion, et après dispense des règles, les dits bills subissent leur seconde lecture, et sont référés au comité des réclamations.

Sur motion de M. Boudousquié, le Sénat reprend en considération la résolution nommant un comité réuni pour examiner les lois relatives aux levées.

Cette résolution est amendée en portant le nombre des membres du dit comité, de la part du Sénat, à cinq au lieu de trois, et la dite résolution ainsi amendée est adoptée.

Le président nomme de ce comité MM. Van Wickle, Dufour, Ricker, Boudousquié et Clarke, de la part du Sénat.

Sur motion et après dispense des règles, le secrétaire-adjoint est chargé de soumettre cette résolution au concours de la Chambre, et d'informer la Chambre de la nomination des membres sus-nommés, de la part du Sénat.

Sur motion, le Sénat siège à huis clos pour s'occuper d'affaires de l'exécutif.

Les portes sont ouvertes.

Le président nomme les comités permanents suivants, savoir:

Comité d'élections—MM. Haralson, Boudousquié et Waddill.

Comité des réclamations—MM. Butler, Cole et Waddill.

Comité des affaires non-terminées—MM. Tatman, Richardson et Thibodeaux.

Comité d'enrôlement—MM. Gardère, Van Wickle et Cade.

Comité de contrôle et d'examen des dépenses du Sénat—MM. Cade, Clarke et Dawney.

Comité d'éducation publique—MM. Sigur, Moore, Peck, Gaudet et Caulfield.

Comité des améliorations intérieures—MM. Van Wickle, Dufour et Phillips.

Comité judiciaire—MM. Bryce, Duncan, Sigur, Dufour et Drew.

Comité de commerce, agriculture et manufacture—MM. Beebe, Adams et Ricker.

Comité des relations fédérales—MM. Drew, Swayze et Bryce.

Comité pour visiter le pénitentiaire—MM. Peck, McWhorter et Chambliss.

Comité de milice—MM. Gaudet, Lacoste et Ray.

Comité de finances—MM. Phillips, Adams, Beebe, [illegible] et Hereford.

Sur motion de M. McWhorter, le nom de M. Ray est ajouté à la liste des membres du comité judiciaire.

Sur motion de M. Bryce, le président ajoute le nom de M. McWhorter sur la liste des membres du comité judiciaire.

M. [illegible] obtient la permission de présenter, [illegible] préalable, une Résolution nommant un comité réuni des deux Chambres, à l'effet de faire les arrangements convenables pour l'inauguration du Gouverneur et Lieutenant-Gouverneur.

Ladite résolution subit sa première lecture.

Sur motion et après dispense des règles, ladite résolution subit sa seconde lecture et est adoptée définitivement.

Le Président nomme MM. Hereford, Moore et Phillips dudit comité, de la part du Sénat.

Sur motion et après dispense des règles, l'assistant-secrétaire est requis de demander à la Chambre son concours à la susdite résolution. Il informe aussi la Chambre de la nomination du comité mentionné ci-dessus, de la part du Sénat.

M. Drew obtient la permission de présenter, sans en avoir donné avis, une Résolution nommant un comité réuni afin d'examiner les comptes de Joseph Walker, ex-trésorier, et, s'ils sont trouvés corrects, de rapporter un bill pour libérer les cautions dudit Joseph Walker.

Cette résolution est lue pour la première fois et, sur motion et après dispense des règles, elle est lue une seconde et troisième fois et elle est adoptée définitivement.

Le Président nomme MM. Drew et Moore dudit comité, de la part du Sénat.

Après dispense des règles, l'assistant-secrétaire [illegible] le concours de la Chambre à ladite résolution et [illegible]

[illegible]

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Bâton-Rouge, 5 février 1850.

[illegible]

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 13fév—30f

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—FEVRIER 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Adams Richard,	Locher Pierre,
Ambroise Jean Bernard,	Lagrimon Pierre,
Bertin, jardinier,	Lehmann Isaac,
Briois Charles,	Laister Charles,
Belhomme Hy. Léonard,	Marmier Xavier,
Baudin Louis,	Mallet Célestin,
Cuesne Anna,	Michel (de St Hypolite),
Cavailler Paul,	Martini Florent,
Curtil Urbin Trené,	Meigham O'Ryrne,
Chanez Jean Claude,	Paimbœuf Xavier,
Dubois Jean Nicolas,	Pellerin Auguste,
Esparcieux Benoit,	Parent Alexandre,
Etienne (Auguste),	Panier Constant Magloir,
Florent Martin,	Patiento Jean,
Ferrié Jacques,	Roisin Nicolas,
Fournet Pierre,	Ruelle François Denis,
Françoise Antoinette (de)	Roché,
Guillon Gabriel,	Royer Pierre Casimir,
Gars Jean-Baptiste,	Seyous Auguste,
Gallois, les époux,	Schmitt François,
Huet François,	Surincy Pierre,
Hubert Jean,	Tridon Léon,
Jannin Claude François,	Thiebault Napoléon,
Kleiber Joseph,	Thorel Pierre,
Laurant Jean,	Vitard (Louis-Philippe),
	Vuillermet Charles

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 6fév

J. ETERNOD & Cie

Nos 8 & 10, RUE CONTI,

Magasin de Marchandises Sèches pour Planteurs et Marchands de la Campagne.

GRAND assortiment de marchandises américaines, anglaises, françaises et suisses, telle que cotons écrus et blancs, cotonnades, indiennes, mousselines laine, jaconats et articles de fantaisie. **Chapeaux** Panama, Paille d'Italie, Latanier et Campêche, pour nègres d'habitations.

Vins et Liqueurs.

VINS de Bordeaux rouge et blanc en barriques et demi barriques, Cognac en pipes, demi pipes et quarts de pipes, des meilleures marques, kirsch et absinthe Suisses, vin du Rhin, &c.

BILLARDS.

NEUFS ET D'OCCASION, garnitures de bandes en gomme élastique patentée. On se charge aussi de toutes espèces de réparations. On trouvera aussi toutes les fournitures, telle que tapis, queues, billes, procédés, colle, &c. Tous ces articles à des prix très modérés. 5 fév—6m

IMPORTATION par le navire Trenton, venu directement de La Rochelle:

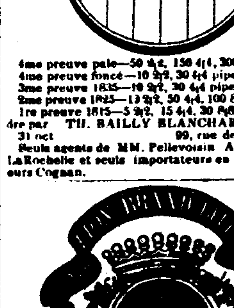

4me preuve pale—50 8/4, 150 4/4, 300 8/8 pipes.
4me preuve foncé—10 2/2, 30 4/4 pipes.
3me preuve 1835—10 2/2, 30 4/4 pipes.
2me preuve 1842—13 2/2, 30 4/4, 100 8/8 pipes.
1re preuve 1815—5 2/2, 15 4/4, 30 8/8 pipes, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
31 oct 99, rue de la Douane

Seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de LaRochelle et seuls importateurs en cette ville de leurs Cognacs. 31 oct

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importeurs aux Etats-Unis de la marque favorite du LION COURONNÉ, CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi bouteilles.

Comme il y a sur le marché plusieurs Cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co.
3 oct—1an 91, rue Tchoupitoulas

Importation directe.

D. H. HOLMES, 114, rue Canal, entre Bourbon et Dauphine, vient de recevoir par les navires Viola et Buena-Vista du Havre, les articles de saison suivants:

Grenadines imprimées nouveau genre, grenadine ordinaires, de deuil et demi-deuil, barèges riches barèges unis, do brodés nouveautés. Robes mousseline brodées.

ASSORTIMENT DE TOILES D'IRLANDE ET FRANCAISES.

Toiles à draps, 12/4 et 10/4,
Do do demi blanc écossaises, 12/4 et 10/4
Do do françaises, 12/4 et 5/4.

LINGE DE TABLE.

Nappes damassées 6/4, 8/4, 10/4,
Do diaprés 6/4, 8/4, 10/4,
Serviettes damassées 5/8, 3/4, 7/8, 4/4,
Services français, 12, 18 et 24 couverts.
Do de Bearn, 12 couverts, do ordinaires, 12 do. Essuye-mains français, écossais et irlandais bordées en couleur ; linon toiles ; toiles de Paris ; platilles 3/4, 7/8 4/4 ; estoupilles de toutes qualités, contrepointes de toutes dimensions ; courtepointes de lits de repos ; do pour berceau, moustiquaires de [illegible], mousseline, Jacquard, assortiment complet pour plantation. 24 janv

LE Doct. Fçois. CANTON, *élève des hôpitaux de France et d'Italie*, Ex-Chirurgien-Major de la garde mobile sarde, Ex-Médecin Inspecteur des prisons et des eaux thermales de la province de Turin, [illegible] membre correspondant de la Société médicale, [illegible] Chirurgien Opérateur et Accoucheur, a fixé son domicile

Rue St. Pierre, 175,
entre Bourgogne et Remparts, Nlle-Orléans.

Spécialité pour tout ce qui concerne les maladies des femmes et des enfants.

Poudre Anthelmintique Genevoise, infaillible contre toute espèce de vers intestinaux. Sans odeur, agréable au goût, [illegible]

Traitement prompt, radical, sans mercure des maladies syphilitiques.

Consultations de 11 heures à 2 heures. 19 juin—1 an

CIGARES—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
28 jan 32, Vieille Levée.

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No [illegible], Rue de Chartres, No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN, Agent
15 mai—1an

A LOUER—Un magasin neuf en briques, [illegible]

[illegible]

UNION DE LA LOUISIANE. [illegible]

Marchandises françaises.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, et à vendre à bas prix par les soussignés:
2 balles organdis de Hartmann & Fils;
2 do do de Gros-Odier;
10 do jaconats de Gros Odier;
5 do do de Koch Steinback;
1 caisse barège uni;
2 do do imprimés riches;
1 do organdi soie, coton, uni, c. changeantes;
1 do do do petits carreaux;
1 do tarlatane organdi soie;
1 do batiste;
1 balle drap zéphir, couleurs assorties;
1 do cottonades;
2 caisses rideaux brodés;
2 do mousseline suisse brochée couleur;
1 do do à pois;
2 do do de unie;
5 do guingham couleur; 2 do do noirs; 12 do coutils nouveautés; 1 do mousseline à doublure; 3 do tissus bleus; 1 do toile du Nord.
DUFOUR, DURAND & Co,
16 jan 23 rue Chartres

Marchandises françaises.

REÇU par les navires Austerlitz, Ferrière, William, Manchester, Rouennais et Radius, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
2 caisses barège imprimé, couleur,
1 do do enluminé,
1 do do uni, couleurs assorties,
1 do do uni et satiné noir,
1 do do soie, couleurs assorties,
1 do grenadine soie unie, couleurs assorties,
1 do do do rayure satinée,
1 do do do à carreaux et à raies,
2 do jaconats, fond blanc, à petits dessins,
1 do tarlatan bleu, cerise, rose, blanc et noir,
2 do jaconats, fond couleur, à petits dessins,
6 do jaconats, mousseline et organdi nouveautés,
1 do percaline armure imprimée,
2 do foulards napolitains, satinés et rayés,
1 do tissu caroline soie et coton,
2 do toile de l'Inde, soie et coton,
3 do châles filet, couleurs et blanc, grande nouveauté,
2 do mousseline et organdi, brodés couleurs,
1 do mousseline Jacquard, grand ramage,
1 do do damassé, satiné et à carreaux,
1 do do suisse, unie et à carreaux,
2 do coutil fil et coton, genre nouveau,
4 do tissu Ste-Marie, à carreaux,
1 do piqué blanc, Nos assortis,
1 do rideaux mousseline brodée,
1 do do tulle do,
2 do mouchoirs batiste, brodés et à raies,
2 do merinos noir, double chaîne, 5/4,
1 do gants et mitaines, filet noir,
1 do rubans taffetas noir, Nos 1 1/2 à 12,
2 do ombrelles et parasols assortis,
1 do voilettes blanches et noires, et bandes brodées,
1 do bas fil d'Ecosse, pour femmes,
1 do ruches soie, 25 l. couleurs assorties,
1 do parfumerie Monpelas,
2 do cartes à jouer, françaises et espagnoles
A vendre par J. LEVOIS,
11 janv 47, rue de Chartres, au premier.

Marchandises françaises en gros

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés: Indiennes françaises nouveautés,
do do pour deuil et demi deuil.
Barèges unis, imprimés et façonnés.
Mousselines de laine unies et imprimées.
Albatines, parisiennes et louisianaises pr robes.
Mérinos français couleurs assortis.
Damas cotons rouges et autres.
do en laine, bleus et rouges.
Passementeries pour rideaux.
Coton chamois, et bleu, unis et satinés.
Rideaux en mousseline, brodés.
Parapluies et ombrelles de tous genres.
Mouchoirs batiste unis et brodés.
do en indienne, madras et coton imprimé.
Bourses et sacs pour dames.
Eau de cologne et parfumerie assortie.
Boutons pour tailleurs et autres.
Brosses à dents, à tête et à habits.
Portefeuilles et articles de fantaisie, et une grande variété d'autres articles français.
Aussi en magasin et recevant un bel assortiment de marchandises anglaises, indiennes américaines, cotons blancs et écrus, flanelles, cotonnades, coutils à matelas, drils blancs, bleus et écrus, étoffes pour domestiques, etc. etc. etc.
LORNE & FROIS.
20 oct No. 14 rue du Canal

VENANT d'arriver par le navire Bengal d Bordeaux,
80 barriques vin rouge de Queyries.
20 do St-Estèphe '41 do St-Emilion.
300 caisses vin blanc Ht-Sauterne.
40 barriques vin Bordeaux 1re cote rouge.
60 do do Montferrand.
44 do do St-Caprais '42 J. L. P.
9 demi do do 9 barils vin blanc.
à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
17 jv 22, Vieille Levée

A. BARRAUD,

COIFFEUR-PARFUMEUR,
Encoignure Royale et Orléans.

Articles pour Dames.

Mouchoirs brodés garnis valenciennes.
Do festonnés;—do à vignette.
Cols valenciennes; Cols Brodés; Manchettes brodées.
Bonnets du matin; Bonnets brodés.
Sacs au crochet; Bourses; Carnets de bal.
Eventails; Portes monnaie; Portes bouquets.
Guirlandes pour soirées et pour mariée;
Fleurs de tout genre; Plumes pour le soir.
Nécessaires pour dames en tout genres.
Boîtes à gants; Boîtes à odeurs; Papeteries.
Tables fantaisie, et en général tous les articles de fantaisie pour les dames.

Articles pour Hommes.

Cravates; Foulards; Chemises; Faux-cols; Gants.
Canes; Nécessaires pour hommes; Caleçons.
Portes cigares; Portes-monnaie.
Chemises de peau, et tous les articles pour hommes.

Articles divers.

Porcelaines; Jouets d'enfants.
Grand assortiment de parfumerie garantie des meilleurs parfumeurs de Paris.

M. A. BARRAUD se fournissant dans les maisons les plus en réputation de Paris, on peut s'attendre à trouver en sa maison tout ce qu'il y a de meilleur, de plus fin et de plus à la mode. Il espère donc mériter le patronage de toutes les dames élégantes de cette ville, maintenir la haute réputation qu'il a acquise depuis nombre d'années.

On trouvera toujours chez M. BARRAUD, un grand assortiment de Nattes, Bandeaux, Fausettes, Cachefolie, Perruques et Cheveux.

Leçons de coiffure d'après les coiffeurs les plus en renom à Paris. 17déc

A VENDRE en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux,
160 caisses vin rouge St-Julien,
100 do do St-Estèphe,
76 do do blanc Haut-Sauterne,
29 barriques vin rouge Haut-Talence,
4 do do do vieux St Julien,
30 caisses fromages de Hollande de 14 à la caisse
10 cuveaux fromage Gruyère.
A vendre par DUBUCH FRERES,
16janv 27, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux:
400 barriques vin rouge;
104 demi barriques et barils vin blanc;
12 quarts de pipe Cognac Castillon;
100 caisses vin blanc; 200 do vin rouge;
A vendre par le même, en magasin:
150 barriques vin rouge, de diverses qualités;
200 caisses vin rouge 1841;
1300 do do;
30 barriques vin de Marseille, Bethford;
80 do do do Bergasse;
200 paniers huile de J. Pignol;
40 quarts de pipes Cognac Castillon;
18 huitièmes do do do;
50 caisses absinthe suisse. G M LUCAS,
16 jan—1m 30 rue Bienville

Belle propriété à Biloxi — A louer ou à vendre.

CETTE belle propriété près du phare, faisant face à la Passe, connue comme la résidence d'été de feu R. V. Jourdain—Maison à deux étages, ayant dix chambres, avec galeries et ameublement. Arbres fruitiers, tonnelles, etc., et un wharf neuf de 300 pieds de long, avec chambre à bain.

A vendre à des conditions libérales ou à louer à bail de trois à cinq ans. S'adresser à
J. U. LAVILLEBEUVRE,
4 fév 157, rue Carondelet.

EN débarquement du navire Delia Chapin, capt. McNear, de Bordeaux, [illegible]

[illegible]

[illegible]

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Stubbs,	Jno. D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. Vias,	John M. Bell,
E. J. Waldo,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John R. Hyde,
O. T. Baddacke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabadessen,
E. Taylor,	Wm. Bertren,
J. Hillard,	G. E. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Pulg y Pulg,	D. L. Rauletj,
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, ce qui avec d'autres valeurs s'élève à environ $300,000. Les bénéfices sont repartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans:

Maunsel White & Co,	J Corning & Co,
Leverich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Pleckwell,	Paradise, Larawson & Co,
Bell & Stubbins,	R. C. Cammack,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
F. J Hart & Co.	H. H. Brigham
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Faltes,

JAMES H. SUYDAM, Agent.
13 nov

Liquidation, vente au prix contant.

NOTRE maison étant actuellement en liquidation et devant fermer notre magasin de détail No 50, rue du Canal, nous offrirons en vente au prix coutant original tous les articles composant notre stock. Nous engageons donc toutes les personnes ayant besoin de nos articles et même les marchands à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats autre part.

Nous avons aussi un assortiment de marchandises de printemps que nous vendrons au prix coûtant réel, sans réserve, nos prix seront fixes et au comptant seulement.
E VALMONT & Co, No 50 rue du Canal.
5 fév près l'encoignure de l'allée de la Bourse

Marché Mexicain.

MARCHANDISES pour le marché mexicain ayant droit au draw-back,
20 caisses coton en bobines de tous les numéros.
30 do fil en bobines, 100 et 200 yardes.
2000 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix pour du comptant. LOVE & HOGG,
4jv—3m Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras

EN débarquement du navire Humboldt, venant du Havre,
100 caisses absinthe, marque Yersin & Lecoultre:
60 do do do Ed. Pernod;
31 do do do Aug Leuba;
3 tonneaux fromage Gruyères véritables, à vendre par J N CURIEN,
6fév rue Dumaine, No 92

EN débarquement des navires Arendal, Delia Chapin et Henriette, de Bordeaux, et du Bistonbury, du Havre:
40 barriques vins pour familles, St-Julien et Pauillac
10 barriques vin vieux médoc Pepin, d'Escurac et château Citran;
10 quarts pipes vieux Cognac, 1845, de Sel. Richard;
30 barils vin blanc Sauterne 1847.
25 caisses grand vin château Latour 1825;
50 caisses vin pape Clement, la Mission 1841;
25 caisses de 100/2 boîtes sardines, de Joseph Peneau, de Nantes;
30 caisses fruits assortis au jus, do do;
15 caisses fruits au jus, do do;
10 caisses champignons et ceps à l'huile, do do;
5 caisses petits pois et pâtes truffés, do do;
2 caisses truffes de Périgord, do do;
150 paniers de 12 et 24 demi bouteilles champagne Sillery mousseux de la marque bien connue Cordon Rouge, de Lanson père et fils, de Rheims.
30 caisses vin Rouge de Bourgogne, Chambertin et Clos de Vougeot, en quarts et pintes, à vendre par LORILLIE & Co,
4 fév encoignure Royale et Douane

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé.
Surplus de $100,000 en réserve.

JAMES WALKER, *Secrétaire.* JAMES A. PORTER, *Président.*

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de Mer et Rivière, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 33, rue du Camp
W. B. PARTEE, agent
24 mars—1an

Dr. A. LION,

M.D.—DENTISTE.

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, n'a qu'un seul office en ville, **77, rue du Canal,** entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité. 2juil

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.

Possession sera donnée immédiatement S'adresser à PHILIP WILLMANN,
No. 296, rue Ste-Anne, encoignure Robertson
19 nov

Magasins à louer.

Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St Charles, avec maison de résidence et cuisine. S'adresser No. 35, rue Royale, à
12 jan A. TRUDEAU.

A LOUER—Un bureau au premier étage dans une des meilleures situations de la ville. S'adresser à No. 36, Poydras. 10 jan

EAU DE-VIE COGNAC— 10 demi pipes Castillon Jeune 1825; 30 quarts do do do; 30 huitièmes do do do. A. CARRIERE,
4 fév 25, rue de la Vieille-Levée.

VINAIGRE BLANC — 50 barils, en débarquement du navire Henriette, venant de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
4 fév 25, rue de la Vieille-Levée.

LE soussigné ayant toujours dans les magasins d'entrepôts, les différentes marques d'eau-de-vie comme suit : Castillon Jeune, 1815 et 1825, Bisquet, Vricoche & Co., 1842 & 1844, Otard, Dupuy & Co., 1842 & 1844, celebrated brandy wine, offre à vendre à prix très modéré.
A. CARRIERE,
4 fév 25, rue de la Vieille-Levée.

HOCHKEIMER—50 caisses vieux vin 1825 et 1834, à vendre par A CARRIERE,
4 fév 25 Vieille Levée

CHAMPAGNE—de Dinet Peucrel (Avise)—100 paniers tout récemment reçus par le navire Austerlitz et à vendre par A CARRIERE,
4 fév 25 Vieille Levée

VINS—60 barriques Montferrant, en débarquement du navire Henriette, venant de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS,
4fév No 31, Vieille Levée

UNE belle occasion—Toiles françaises pour draps et pour chemises au prix coutant, pour liquidation chez E VALMONT & Co,
Rue du Canal, No 5[illegible],
5 fév près l'allée de la poste

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivants reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, New-York et de Boston—
Manteaux satin à la reine, grande nouveauté.
Manteaux merinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfants, do

[illegible]

D. B. MACARTY,
9 oct 200 rue Bourbon

[illegible]

Lots Nos 31, 17 pieds face à la rue Bienville 140 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, [illegible]

[illegible]

Un lot triangulaire compris entre les rues Johnson, Galvez, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 15 pieds 2 pouces face à la rue Ste-Anne, par 44 1/2 pieds de profondeur sur un côté et 46 pieds environ sur l'autre, se terminant en pointe (mesure française).

Cinq lots de terre compris entre les rues Prieur, Johnson, Ste-Anne et Dumaine, mesurant comme suit:

Lot No 7, 32 pieds 0 pouces 1 ligne face à la rue Johnson, 32 pieds 11 pouces 1/2 ligne dans le fond, par 140 pieds 10 pouces de profondeur sur chaque côté.

Lot No 8, 32 pieds 10 pouces face à la rue Johnson, 32 pieds 5 pouces 2 1/2 lignes dans le fond, par 140 pieds 10 pouces de profondeur de chaque côté.

Lot No 9, 32 pieds 8 pouces 1 ligne face à la rue Johnson, 32 pieds 11 pouces 1/2 ligne dans le fond par 148 pieds 10 pouces de profondeur de chaque côté.

Lot No 11, 33 pieds 7 lignes face à la rue Prieur, 33 pieds, 5 pouces 3 1/2 lignes dans le fond, par 148 pieds 10 pouces de profondeur de chaque côté.

Lot No 12, 33 pieds 2 pouces face à la rue Prieur par 148 pieds 10 pouces sur chaque côté.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en billets sans endosseurs, à 6, 12 et 18 mois, garantis par hypothèque. Les billets qui ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à 8 0/0 par an jusqu'à paiement final. Les acheteurs des cinq derniers lots décrits assumeront pour chaque lot le paiement d'un cinquième de deux billets hypothécaires, étant chacun de la somme de $356. 60 et payables, le premier le 27 juin 1850 et l'autre le 27 décembre 1850.

Actes de ventes par devant Joseph Lisbony, notaire public.

Les plans seront exposés à la Bourse avant la vente. 9 fév

CIGARES DE LA HAVANE—101,000 des meilleures fabriques et de toutes qualités, en débarquement du brick Selina, et à vendre par
B VALLS,
5 fév 37, rue de la Commune

CIGARETTES—11 caisses de la marque la Esponola, à vendre par B VALLS,
5 fév 37, Commune

VIN blanc en caisses, 100 caisses château d'Yquem, 1840, excellente qualité, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
4fév 47, rue Vieille Levée.

BURGUNDY PORT—100 barils Burgundy Port; 100 barils Madère, en magasin, à vendre par
P. LONGIS
4fév 47, rue Vieille Levée.

BORDEAUX—90 caisses Cantenac, 140 do Château Lafitte, 80 do Château Margaux, 20 do St-Julien, 40 de Pauillac, 25 do Hermitage vieux, en magasin, à vendre par P. LONGIS,
4fév 47. rue Vieille Levée

CHAMPAGNE.—30 paniers marque A. L. de Moutebello, propriétaire, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
4fév 47, Vieille Levée

HUILE d'olives—300 paniers de 12 bouteilles, 125 paniers de 24 1/2 Bouteilles, marque Enrico de Marseille ; en magasin et à vendre par
P. LONGIS,
4fév 47, rue Vieille Levée

AMANDES sans coques—en caisses et en barils, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
4 fév 26, Vieille Levée

CACAO—40 sacs de Guayaquil, à vendre par TROISGROS & LAMPRE.
4 fév 26, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc et jaune de la Havane à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
4 fév 26, Vieille Levée.

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Bâton-Rouge, 16 janvier 1850.

ATTENDU que Robert J. Ker, conservateur du bureau des terres de l'Etat, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons et hypothèques ci-dessous décrits:

1o Un bon de cinq mille piastres souscrit en avril 1844, comme conservateur du bureau des terres de l'Etat, ensemble avec John L. Lewis, Donatien Augustin et Meinard Greiner, comme cautions.

2o Un bon de cinq mille piastres souscrit en avril 1846 comme conservateur du bureau des terres de l'Etat, ensemble avec Alcée Labranche, John L. Lewis et Donatien Augustin comme cautions.

3o Une hypothèque fournie par lui sur sa propriété foncière située à la Nouvelle Orléans, [illegible] devant Felix Percy, notaire public, pour la garantie [illegible] fournie le 3 avril 1846, pour la somme de cinq mille piastres et comme garantie de sa fidélité dans l'exercice des fonctions de conservateur du bureau des terres de l'Etat.

En conséquence, avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire de l'Etat, et dans les quatre vingt jours suivant la dernière publication de la présente notice, les raisons pour lesquelles les dits bons et hypothèque ne seraient point cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à Bâton Rouge, le 16 janvier 1850 et la soixante quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 18jan—30

Bureau de l'Exécutif, 8 novembre 1849.

ATTENDU que George W Christy, ex encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants:

1o—Un bon de dix mille piastres souscrit le 25 mai 1847, en qualité d'encanteur pour la ville et la paroisse d'Orléans, ensemble avec H B Cenas, A H Cenas et J. L. McLean comme sécurités.

2o—Un bon de dix mille piastres, souscrit [illegible] du 3 avril 1848 en faveur de Louis Bordelon, auditeur, avec H B. Cenas et A. H. Cenas, comme sécurités.

En conséquence, moi, Isaac Johnson, Gouverneur de la Louisiane, donne par le présent avis à toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire de l'Etat, dans les quatre dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient point cancellés et annulés.

[L.S.] Donné sous ma main et le sceau de l'Etat ce huit novembre 1849 et la soixante-quatorzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat 9dv—30f

ENTREPOT DE PAPIER ET LIBRAIRIE.

Nos. 51 & 53, rue de la Commune

LES soussignés ont en magasin, en outre leur vaste assortiment de Papier, Cartes à jouer, &c., un stock étendu et varié de *Librairie, Livres en blanc, Plumes d'acier,* &c. et sont prêts à remplir tous les ordres qui leur viendront de la ville, de la campagne et des commerçants à l'étranger. Comme agents des manufacturiers du Nord et importeurs de Librairie étrangère, nous sommes prêts à fournir tous les articles concernant notre ligne d'affaires, aux plus bas prix.

PAPIERS:

Anglais Français et Américains, à écrire, de toute description.
PAPIER TISSU, anglais et américain;
PAPIER à IMPRESSION, de toutes dimensions;
PAPIER à ENVELOPPE, de toutes dimensions;
PAPIER à ENVELOPPE à l'usage de la poste des banques et des apothicaires; à envelopper des échantillons et du drap; papier de musique, de lithographie, à brouillard, &c.

CARTES A JOUER:

500 grosses cartes Highlanders, Decaturs et Aigles, d'une grande variété, à une et à deux têtes.
Aussi:
CARTES anglaises, françaises, allemandes et espagnoles.

LIVRES EN BLANC:

Un grand assortiment de LIVRES de BUREAUX, demi reliure et reliure en plein; tels que Journal, Ledger, Registre, Memorandum, &c. de toutes les dimensions et qualités. Aussi—Un assortiment complet de LIBRAIRIE étrangère et du pays.

PLUMES D'ACIER:

Reçu par le navire *Adeline,* de Liverpool, 10,000 grosses plumes réputées de Guillot, Victoria, Aigle, Bureau, Ecole et Liverpool. Aussi—Des plumes de Correspondance, de Commerce, Magnum Bonum, &c. à bas prix. Ils invitent les détaillants à venir examiner ces plumes.
R. E. STEVENS, BROTHERS & CO.,
22janv—30f. 51 & 53, rue Commune

FAYETTE FOUNDRY.

DAVID GRIFFEY, Propriétaire,
CINCINNATI (OHIO.)

LES soussignés nommés agents de cette fonderie, sont prêts à contracter pour
Machines à vapeur,
Moulins à scara,
Moulins à scies,
Machines à deseicher,
Et en général pour toutes sortes d'ouvrages de fonderie qui seront garantis tant pour la qualité de l'ouvrage que pour celle des matériaux. M. Wm Tift, ayant une expérience de vingt années dans la construction des machines pour sucreries, espère pouvoir donner la plus entière satisfaction.
S'adresser à WM. TIFT, au Verandah,
ou à AUGUSTIN & THIBAUT,
25 déc—3m 10, rue Conti

ABSINTHE—100 caisses de la marque [illegible] & Co, en magasin et à vendre par A CARRIERE [illegible]

EN débarquement des navires [illegible] et Lyon, de Bordeaux, à vendre par les soussignés: [illegible] demi barriques vin blanc Haut-Sauterne. [illegible] BOYER FRERES [illegible]

VIN et Eau-de-vie [illegible]

F. A. GONZALES, *Magasin de Fourrage,* [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR N. VIGNIÉ, MORPHY & [illegible]

[illegible]

Cette plantation est en très bon ordre, bien drainée et parfaitement bâtie. Il y a environ [illegible] arpents de cannes, dont 180 rejetons [illegible] plants dont 100 déjà plantés et 100 en souches, [illegible] plantation [illegible] terminée vers la fin de février. La terre est cultivée jusqu'à 30 arpents de profondeur et peut être défrichée et cultivée jusqu'à 25 arpents. Le coton de la Métairie est couvert de magnifiques magnolias et traverse la plantation dans toute sa largeur à environ demi mille du fleuve. Les terrains sont très élevés, la rive du fleuve étant permanente [illegible] petite levée de 3 pieds de haut. Les édifices sont construits environ au milieu du champ et éloignés par leur situation favorable au grand travail. Ils se composent d'une grande et belle sucrerie et purgerie avec une machine à vapeur, moulin à sucre, moulin à mais, un fourneau de six grandes chaudières, cabines à nègres très confortables, à deux pieds d'élévation du sol, maison de l'économe, cuisine avec un fourneau à trois chaudières et un grand four, atelier de forgeron avec les outils complets.

Aussi la maison de maître ayant un magnifique jardin et les esclaves ci-dessus décrits:

Sarah,	âgée d'environ	20 ans,
Adam,	do	36 do
William,	do	26 do
Anthony,	do	44 do
et son enfant Joseph	do	2 do
Calup Hill,	do	24 do
Patsey,	do	19 do
Bill,	do	54 do
John Troy,	do	28 do
Monday,	do	30 do
Sancho,	do	54 do
James Cole,	do	27 do
Mary Adams,	do	38 do
Harry,	do	57 do
George Grant,	do	28 do
Mary,	do	30 do
John,	do	29 do
Poussinne,	do	44 do
Lizette,	do	54 do
Henry,	do	24 do
Spencer Allen,	do	29 do
William Camper,	do	30 do
Antoine,	do	41 do
Green,	do	29 do
Tony,	do	30 do
Phebe,	do	20 do
Robert (forgeron)	do	47 do
Jerry Hawkins, tonnelier	do	31 do
Anthony Digge,	do	33 do
Jim, fils d'Anthony Digge	do	10 do
Averich, charretier	do	30 do
Sampson,	do	19 do
Hamilton,	do	25 do
Thomas Keys,	do	22 do
Jim,	do	22 do

Conditions—Vingt mille piastres payables comptant et l'acheteur assumera le paiement des hypothèques suivantes:

1o—A J. B. Dufossat $2,400 dues le 1er mars 1850.

2o—A do $1,500 dues le 1er mai 1850.

3o—Aux enfants mineurs de B. N. Fortier $[illegible] payables à leur majorité, avec intérêts à cinq pour cent par an, payables annuellement. Les dits enfants sont au nombre de trois, âgés d'environ treize, quinze et dix-sept ans.

4o—A la Banque des Citoyens de la Louisiane $12,431, et fournira son billet sur actions pour cette somme, payable au 1er janvier 1851, et renouvelable conformément à la charte de la dite banque moyennant un paiement annuel de $336 avec l'intérêt à 6% pour cent sur la balance. Aussi une hypothèque pour garantir les 355 actions du fonds de la dite institution.

La balance à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis par hypothèque, et portant intérêt à huit pour cent par an, à dater de l'échéance, [illegible]

Les personnes désireuses d'acheter sont invitées à visiter l'habitation et à juger par elles-mêmes, ou s'adresser à MM. Leverich & Co, No 24, rue de la Vieille Levée, ou à l'un des encanteurs.

Acte de vente par devant L. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 6 fév

Mme F. FRYER

a l'honneur d'informer les dames qu'elle a en magasin un très joli assortiment de TOILETTES de bal et de soirées consistant en velours de soie de toutes nuances, robes de moire antique, de Pompadour brochée, [illegible] robes tulle, dentelles et tarlatane brodées, coiffures de fleurs, plumes et de fantaisie. Beurs d'or et perles. 25 janv

M. HENRY DERON,
RUE ROYALE, No. 78, entre Conti et Bienville,
Allée du Daguerréotype.

A L'HONNEUR d'annoncer aux familles [illegible] heures à des leçons particulières dans les diverses branches de l'enseignement français, soit en se rendant chez les élèves, soit à son propre domicile, rue Royale. 19 [illegible]

LYCÉE DE LA 3me MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront vers le 1er courant, à 7 heures P. M. Le célèbre professeur MITCHELL de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au premier jour. Il sera suivi par d'autres professeurs de talent qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordonnance qui crée la bibliothèque et le lycée. [illegible]

Billets pour un cavalier et deux dames, $5.00
do do pour une personne, [illegible]

Entrée pour une seule soirée, [illegible] On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres soussignés du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance peuvent s'obtenir à la porte.

N. R. JENNINGS,
EDWARD McPHERSON,
EDWARD RAWLE,
Comité de la bibliothèque et du Lycée. 10déc

JULES CARTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE, rue Bourbon No. 37, près l'encoignure Douane a l'honneur d'informer le public [illegible]

Cette substance nouvellement inventée surpasse tous les moyens employés jusqu'à ce jour [illegible] 24 jan

CHANGEMENT DE DOMICILE.

P. A. LANAUX & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,

ONT transporté leur magasin au No. 59, Vieille Levée, entre St Louis et Conti.

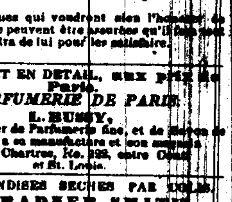

46—Conti—46.

RICHARD,

FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTONINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge aussi de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix des clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux [illegible] on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine

STRAHLE

Fabricant de Billards,
Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre [illegible] qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.
16jan—1an

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis. 2 déc—1an

MARCHANDISES SECHES PAR GROS.

N. BRADNER SMITH,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No 89, rue Gravier [illegible]

OFFRENT A VENDRE—Schalls [illegible] de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4,
Do unis do do do
Do blancs do do brodés [illegible]
écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessin, 8/4,
Do barège brodé, 8/4,
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4,
Echarpes, crêpe de Canton, [illegible]

[illegible]

HOTEL DE MONTEREY [illegible]

VIN EN BARRIQUES—[illegible] St-Emilion, en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, à vendre par
O VALETON [illegible]

BŒUF—100 demi barils et 20 quarts [illegible] à vendre par SECCOMB & [illegible]

Couvertures de E. Grenier, [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR ANTHONY HERNANDEZ,
Bureau rue Toulouse No 50,

SAMEDI prochain, [illegible] à 11 heures du matin, rue des Remparts, No [illegible], entre Dumaine et St-Philippe, il sera procédé à la vente des meubles de [illegible] maison, consistant: [illegible] un magnifique lit en acajou, une belle armoire [illegible] 4 chaises en acajou, [illegible]

—AUSSI—
Les ustensiles de cuisine.
Conditions:—comptant à la vente. 14 fév—3

FAUBOURG TREME.

Terrains sur les rues Claiborne, Ursulines et Hôpital.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI 16 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Cinq lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Dorbigny, Ursulines et Hôpital, et désignés par les lots Nos 1 @ 5, conformément au plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Le lot No 1 de forme irrégulière mesure environ 21 pieds de face à la rue Claiborne, environ 21 pieds sur la rue des Ursulines, sur une profondeur d'environ [illegible] pieds et 42 pieds sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesure environ 43 pieds ou plus de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds ou plus.

Le lot No 3 mesure environ 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 85 pieds ou plus.

Le lot No 4 mesure environ 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 85 pieds ou plus et 14 pieds sur la ligne du fond.

Le lot No 5, de forme irrégulière, mesure 23 pieds ou plus de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur de 126 pieds, et 8 @ 9 pieds sur la ligne du fond.

Aussi un lot de terre très profond, situé dans l'ilet borné par les rues Broot, Bellechasse, Sixième, Ursulines et St Philippe, mesurant 32 pieds ou plus de face à la rue Sixième, sur une profondeur de 232 pieds.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois. 9 fév

Maisons en briques à deux étages, sur la rue du Bayou.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

LUNDI, 18 février, 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

TROIS LOTS DE TERRE situés à l'encoignure Nord des rues Tremé et Chemin du Bayou, mesurant chacun environ 20 pieds de face sur une profondeur d'environ 95 pieds. Ensemble la maison en briques à deux étages construite sur chaque lot et contenant chacune 5 pièces, cuisines hautes en briques, contenant chacune six pièces, &c., &c. Le tout conformément aux plans actuellement déposés au bureau de l'encanteur.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. Actes de vente pardevant Jules Mossy, notaire public.
16fv—23,30,fv6, 9, 13,16,18.

Délicieuse résidence à la Passe Christiane.

SANS RESERVE.

PAR J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI 16 février 1850, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, sans réserve, la résidence neuve et commode ci-dessous décrite et située à la Passe Christiane, savoir:

La propriété de valeur occupée l'été dernier par M. James Robb, [illegible] un demi arpent de face [illegible] de profondeur, [illegible] chênes verts et autres beaux ombrages. [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un an, en billets endossés à satisfaction.

Les bâtiments sont assurés à la Compagnie du Soleil pour la somme de $3 500.

Acte de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 fév

Banque de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1850.

LA direction de cette institution a déclaré aujourd'hui un dividende de CINQ POUR CENT sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de lundi, 4 février prochain.

AUSSI—Un dividende de DIX POUR CENT sur le surplus des bénéfices payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de mercredi, le 1er mai prochain.
R. M. DAVIS,
29 jan Caissier.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1850.

AVIS—Les détenteurs des billets de la Banque de Cité sont invités à les présenter au remboursement aussitôt que possible, afin de pouvoir arrêter de la circulation tous les billets émis par cette Banque dont la charte expire le 1er mars prochain.

Par ordre de la direction:
R J. PALFREY, Caissier.
7jan—3m

MARCHANDISES mexicaines au drawback—Indiennes anglaises 9/8, mousselines imprimées, cachemires, bayetas, flanelles imprimées, canelle de Ceylan, batiste en couleur, papier Borette, à vendre à bas prix et à des conditions avantageuses.
R. D. BLOSSMAN,
7 jan No 12 rue Conti

FROMAGE—200 boîtes de l'Ouest, à vendre par SECOMBS & VOORHIES,
1 fév 14, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement des navires Viola et Buena Vista du Havre,
1,000 dames-jeannes,
50 paniers champagne, à vendre par
THOMAS PINET & Co,
15jan 124, rue Royale.

COGNAC—12 et 17/4 Jean Louis, 1841, En débarquement du navire Delia Chapin, venant de Bordeaux, et à vendre par
J & J TARDOS,
18fv 31, Vieille Levée

20 PIPES genièvre de la marque de "l'Aigle Impérial de Nolat, reçues par le brick Hope, A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
15 janv 99, rue de la Douane.

Chaudières du Tennessee.

UN assortiment complet de chaudières à sucre et grilles à feu de la fonderie "Stewart & Dick" Tenn., en débarquement du steamer Jamestown, à vendre par J. U. LA VILLEBEUVRE,
15 déc 157, rue Carondelet

MAQUEREAUX—30 barillets No 1 & 2, à vendre par H. A. NORCROSS & Co.
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

SAUMONS—40 barillets No 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 69, rue des Magasins.

BEURRE—15 barillets beurre de Goshen, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

L. DUPERRON
DENTISTE

Bourbon 196,
Entre Orléans et St-Pierre.

LE Dr. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
Prix modérés. 12 juin

EN MAGASIN.—2,500 caisses vin rouge, diverses marques, 400 do qualités supérieures, 40 barriques Montferrand, 12 do Cantenac, 6 demi-barriques do, 10 barils vinaigre de vin blanc, 6 barriques vin rouge de famille, 16 quarts-pipes cognac J. J. F. & Co. ; 26 do S. B. F., 29 huitièmes de pipe do marque de l'Aigle, 4 caisses papier français à registres, 4 balles papier à cigarettes, 10 demi-pipes vieux Madère, 2 demi-pipes genièvre de Hollande, marque de la Pomme de Pin.
A vendre par FDO DE FUENTES & CO.,
29 janv 22, Vieille Levée.

9/8 Indiennes Impériales, &c.

Venant d'arriver par le navire Transit, de Liverpool.

100 BALLES Impériales de Manchester, article supérieur;
25 balles batiste imprimée, 9/8, 5 caisses créas à la Morlaix;
10 do Jaconats do 19 c; platilles, 4/4;
10 caisses Britanias 4/4, et un assortiment d'article pour le marché mexicain, à vendre par
McDOWELL & PECK,
4fév 98, rue Gravier

WHISKEY—30 barils d'Olivers, à vendre par SECOMBS & VOORHIES,
1 fév 14, rue Tchoupitoulas.

SALERATUS—75 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

THÉ—300 boîtes thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

CLOUS—300 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

POIVRE—[illegible] à vendre par H A NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

[illegible]—30 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

VIN DE MALAGA—75 barils vin doux et sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

A VENDRE OU A LOUER.—[illegible]

[illegible] DUFOUR, DURAND & Co. [illegible]

[illegible] DUFOUR, WILLIAMSON & Co. [illegible]

VENTES [illegible]

[illegible] PAR MORPHY & [illegible]

[illegible]

Vente [illegible] d'une blanchisseuse et cuisinière de valeur.

PAR N. VIGNIÉ.

JEUDI 14 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Phébé, négresse, âgée d'environ 30 ans, bonne blanchisseuse, cuisinière et un peu repasseuse, avec ses trois enfants, Mathilde, âgée de 9 ans, Beard, âgé de trois ans et demi, et un enfant de 2 mois, pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois. 12 fév—2

Jaconets français, etc.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 14 février 1850, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

2 balles jaconats français, nouveaux dessins, et 5 balles jaconats anglais do do.

Et 120 colis et lots de marchandises sèches de printemps, se composant de toiles à drap 10 et 12/4, toile d'Irlande pour chemises, toiles grisées, toiles blanches et écrues, coutils blancs et écrus, mousseline à carreaux, ouvrée, mousseline suisse unie, blanche, coloriée et brodée, jaconats noirs, organdis, barèges, mouchoirs batiste 5/8, valenciennes, dentelles, bas, gants, etc.

Et un assortiment de marchandises du pays, telles qu'indiennes, cottonades, coutils, denims, étoffes rayées, cotons unis et croisés, blancs et écrus, etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 11 fév

Vente sans réserve et à longs termes de beaux nègres de champ et ouvriers, pour effectuer un règlement entre les héritiers de la succession de François Pascalis Labarre.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Bureau encoignure Conti et Passage de la Bourse

JEUDI 14 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Peter Cooper,	nègre américain,	tonnelier,	de 30 ans;
Gabriel	" "	laboureur,	40 "
Henry,	" "	de champ,	40 "
Big Thompson,	" "	"	40 "
Sam Bass,	" créole,	laboureur,	30 "
William,	" américain,	laboureur,	32 ans,
Hemricos,	" "	laboureur,	35 ans,
Henry Smith,	" "	forgeron,	30 ans,
Big James,	"	équarisseur, scieur de long,	38 ans,
Old Peter,	" "	et scieur de long,	45 ans,
Dick,	" "	nègre de champ,	30 ans,
Washington,	" "		36 ans,
Felix,	" africain,	laboureur,	45 ans,
Oreste,	" créole	"	55 ans,
Henry,	" "	"	32 ans,
Théodore,	" "	"	35 ans,
Little James,	" "	cocher et laboureur,	32 ans,
Robbin,	" créole,	jardinier,	40 ans,
Etienne,	" "	cocher et laboureur,	45 ans,
Gervais,	"	nègre de champ, maçon,	55 ans,
Little Thompson,	américain,	"	32 ans,
Pressella,	négresse,	"	35 ans,
Martha,	" "	"	30 ans,
Merenda,	" "	"	35 ans,
Sanite,	" créole,	"	35 ans.

Ensemble ses deux enfants, l'un âgé de 5 ans et l'autre de deux ans.

Pauline, négresse créole, de champ, 32 ans, et son enfant âgé de 2 ans,
Claudine, négresse créole, de champ, de 24 ans, et son enfant de 1 an.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits esclaves.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. Lesdits esclaves pourront être examinés au bureau de l'encanteur le jour de la vente, à 9 heures du matin.
28 jan—29, 30, 31, fev 1, 2, 9, 11, 12, 13, 14

Belle et grande résidence de famille. —Maison en briques à deux étages, sur la rue de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI, 14 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Histoire, Craps et Grands Hommes, mesurant 47 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 130 pieds. Ensemble la maison en briques à deux étages portant le No. 55 et contenant au rez de chaussée, salon, salle à manger, office et grand cabinet, au premier trois grands appartements et un grand cabinet, [illegible] cuisine, écurie, etc., waterworks, et une grande cour. Ensemble 22 actions du fonds capital de la Banque Consolidée des Planteurs de la Louisiane. Conditions—$1,500 comptant, l'acquéreur assumera le montant d'un billet de $3,000 dû 3 juin prochain. La balance de l'adjudication à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garanti par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 fev

VENTES A L'ENCAN.

Terrains sur la rue Conti, et une bâtisse à deux étages sur la rue St-Louis.

PAR N. VIGNIE.

JEUDI, 28 février 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

12 lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Conti, St-Louis, Tremé et Marais, désignés de 13 à 24 et mesurant chacun 21 pieds ou plus de face à la rue Conti sur une profondeur de 130 pieds environ.

Un autre lot dans le même ilet, désigné par le No 7 et mesurant 21 pieds ou plus de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 70 pieds. Ensemble la bâtisse en brique à deux étages construite dessus, &c. &c.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les dits billets porteront intérêt au taux de 6 0/0 par an, à dater de leur échéance. Les actes de vente pardevant W. Christy, notaire public. 14fév

PAR VALETON & BARNETT, Sr.,

IL sera vendu samedi, 16 courant, à midi, [illegible] à la Rotonde de la Bourse St-Louis:

Deux terrains situés dans l'ilet [illegible] rue Baronne, entre Johnson et Galvez, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 78 pieds 1 pouce et 7 lignes.

Conditions:—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit.

Acte de vente chez Alphonse Barnett. 14fév

Seconde et dernière grande vente, sans réserve, du Signor G. B. Pandolfini. Statues en marbre d'Italie et Albâtre, vases, lampes, tables en mosaïque, tableaux, &c.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

MARDI 19 courant et jours suivants, à 10 heures précises, il sera vendu au No 101, rue St-Charles, vis-à-vis le théâtre, sans réserve, les articles suivants, venant d'arriver, statues, figures, groupes, sculptés par les artistes les plus célèbres de Florence et copies des originaux antiques, savoir:

L'amour et Psyché — Les Graces de Canova, Bacchus et Ariadne, Pyrrhus et Andromaque, Erato, Hélène, Hébé de Canova, grands amours avec animaux, bustes des poètes Italiens, le Tasse, Dante, Arioste et Pétrarque. Vases, agate et jaune de Sienne, Etrusques, Gothiques, Medicis, Hébé, Romains, Pompéiens et d'Ercole.—Fontaines, vases à fleurs, ovales pour fruits, Bacs d'Adrien avec serpents et cygnes, [illegible] temple de Vesta, porte cartes, deux paires de Lions. Les vases sont bien assortis et varient de 4 à 8 pieds, convenables pour grand des niches. Tables de salon à rangs. Aussi—Tables rondes en mosaïque de Florence avec deux pieds en marbre, deux do de Scagliola, porte-montres, chandeliers en agate, chiens de Florence et paniers à coraux, vases, lampes, ainsi qu'un grand assortiment d'objets en albâtre et ornements de cheminées.

Aussi—40 tableaux à l'huile par des maîtres Italiens.

La collection ci dessus a été importée directement par le Signor Pandolfini, et il est décidé à la vendre sans réserve. Les connaisseurs ne sauraient manquer une aussi belle occasion. L'exposition aura lieu le jour précédent la vente et les dames et messieurs sont invités à venir la visiter. 13 fev

GRANDE VENTE A L'ENCAN DE BELLES BIJOUTERIES FINES DE TOUTES DESCRIPTIONS, DIAMANTS, MONTRES EN OR, &c.

PAR N. VIGNIÉ.

IL sera vendu, le 15, 20, 22 et 26 février, à 10 heures du matin précises, au beau magasin si avantageusement connu de C. Redon, à l'encoignure des rues Chartres et Douane, pour clore le fond du dit magasin, le mieux pourvu du Sud et consistant principalement en diamants, belles montres en or et en argent, articles plaqués, pendules et ornements de cheminées, porcelaines, cristaux taillés, coutelleries des meilleures qualités, lampes solaires et astrales, articles de papier mâché, nécessaires pour hommes et pour femmes, boites à ouvrage et un grand et bel assortiment d'articles de fantaisie trop long à décrire. Les personnes de la ville et les marchands de la campagne sont invités à aller examiner le dit magasin. 13 fev—

Vente de neuf lots de terre de grande valeur, situés sur la rue du Port, près la Levée, avec actions de la banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Bureau, encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu le samedi 16 février 1850, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Port, Enghien, Levée et Victoire, désignés par les lots Nos 1 à 5.

1o—Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun environ 35 pieds de face à la rue du Port, sur environ 68 pieds de profondeur. Ensemble la grande maison haute, contenant [illegible] sur les dits lots Nos 1 et 2. Aussi [illegible] actions du fond capital de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt de $1,596 40 a été fait.

2o—Le lot No 3, mesure [illegible] pieds de face à la rue du Port, sur une [illegible] d'environ 68 pieds. Aussi : 18 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt [illegible] a été fait.

3o—Le lot No 4, mesure [illegible] 35 pieds de face à la rue du Port, sur une [illegible] d'environ 68 pieds. Aussi, 18 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt [illegible] a été fait.

4o—Le lot No 5 forme l'encoignure des rues du Port et Victoire, et mesure environ 35 pieds de face à la rue du Port, sur une profondeur d'environ 68 pieds et face à la rue Victoire. Aussi : 24 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt de $710 40 a été fait.

Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Port, Victoire, Enghien et Moreau, et désignés par les lots Nos 6, 7, 8 et 9.

5o—Le lot No 6 forme l'encoignure des rues du Port et Victoire, et mesure environ 32 pieds de face à la rue du Port, sur une profondeur d'environ 67 pieds, et face à la rue Victoire. Aussi : 24 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles $710 40 ont été empruntées.

6o—Le lot No 7 mesure environ 32 pieds de face à la rue du Port, sur une profondeur d'environ 68 pieds. Aussi : 13 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt de $444 a été fait.

7o—Le lot No 8 mesure environ 30 pieds de face à la rue du Port, sur une profondeur d'environ 65 pieds. Aussi : 14 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt de $486 40 a été fait.

8o—Le lot No 9 mesure environ 30 pieds de face à la rue du Port, sur une profondeur d'environ 64 pieds. Aussi : 13 actions de la banque des Citoyens, sur lesquelles un emprunt de $[illegible] a été fait.

Le tout conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse [illegible] avant la vente.

Conditions—[illegible]

CHAPEAUX ECRUS [illegible] DUFOUR, DURAND & Co. [illegible]

DANS les magasins de la Douane, à vendre [illegible]

Pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, [illegible]

[illegible]

DARBY & TREBOULET, [illegible]
S. WEIN, [illegible] rue Bienville.

POUR POINTE A LA HACHE [illegible]

[illegible] capt. Jonathan Morton, fera les voyages réguliers du fleuve durant toute la saison. Il partira du Canal Rapelé tous les jeudis à 10 heures A. M. et arrivera en ville les mercredis soir, pour repartir pour Pointe à la Hache, les vendredis à 10 heures A. M., et revenir les samedis soir.

Ce bateau ainsi que sa machine et ses bouilloires ne sont en service que depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
4 fév MAUNSEL WHITE & CO.

PAQUEBOT REGULIER DE DONALDSONVILLE.

Le steamboat GENERAL TAYLOR, commandé [illegible] entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures A. M. et de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis, à 6 heures A. M. Ce paquebot prendra du fret et des passagers à des prix réduits.

Prix du passage—$2.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. H. WRIGHT, enc. Natchez et Tchoupitoulas, ou au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue St Louis. [illegible]

POUR BALISE—Passe du Sud, Port Jackson et tous les ports intermédiaires — Le steamer bon marcheur MONDIANA, capitaine A. Lamar, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 10 heures A M. précises, pour les ports ci-dessus, de la Balise tous les lundis matin, à 8 heures et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires—Le steamer DIR VERNON, capitaine Jourdain-Martin, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardi et vendredi, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus, et sera de retour en ville les mercredi et samedi. Ce bateau n'ayant point d'emménagement pour les passagers ne reçoit que du fret. Pour fret seulement, s'adresser à bord vis à vis la rue St-Louis ou à
CHS. DE BLANC,
29nov 14, rue de la Nouvelle Douane.

☞ Les propriétaires des dits bateaux ne seront responsables des dettes contractées que sur les ordres signés des capitaines du Mondiana ou du Dir Vernon.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Pour Bayou-Sara, Port Hudson, Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.

Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchild, partira régulièrement pendant toute l'année, tous les DIMANCHES, à 9 heures A. M. et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. Au retour il partira de Bayou Sara tous les LUNDIS et JEUDIS et arrivera en ville le lendemain. Il y aura le mardi, mercredi, vendredi et samedi un commis sur la Levée qui recevra le fret destiné à ce bateau. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à vis la rue Conti ou à
OAKEY & HAWKINS, 66, rue Gravier
MARTIN GORDON Jr, 31 rue Camp.

☞ Le Princess arrivera toujours à Bayou-Sara avant le départ des chars. 6 déc

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane

UN DEPART PAR SEMAINE.

Cette ligne se compose des navires suivants:

Navire	N. B. PALMER,	capitaine Robson,
"	ST-CHARLES,	C. Hillard,
"	HERO,	C. R. Griffith,
"	J. G. COSTER,	K P. Delay,
"	SOUTHERNER,	J. Sullivan,
"	QUEBEC,	C S. Brewther,
"	OSWEGO,	T. Ingersoll,
"	CLIFTON,	J. B. Ingersoll,
"	HUDSON,	J. G. White,
"	TORONTO,	Gigon Parker.

Les paquebots ci-dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables d'aucun objet [illegible] un connaissement n'a été pris à cet effet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à
J. W. STANTON,
Encoignure Magazine et Lafayette N. O.,
ou à THS. P. STANTON,
27 nov rue South, New-York.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot P. SOULÉ, capt. M. Smith ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant partira sous peu. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à TROISGROS & LAMPRE.
11 fev 26, Vieille Levée.

POUR BALIZE, HONDURAS—La goélette de première classe, G. B. MA[illegible], partira sous peu et peut recevoir 150 barils de fret. S'adresser immédiatement à
J Y DE EGAÑA,
1 fév 47 rue Bienville

Pour San Francisco, Californie—Le navire fin voilier ONTARIO, cap. Henry E. Cheever, partira sous peu—Ce navire est de première classe, bien approvisionné sous tous les rapports et a de beaux emménagements. Pour fret ou passage, s'adresser à
1er fév PARADISE, LAURASON & Co.

POUR SAN FRANCISCO—Le navire fin voilier BRAZIL, capitaine Robert Lewis, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
DE MONTROND & Co,
Encoignure Canal et Dauphine,
ou à ST-MARTIN & DURI,
Rue Moreau, entre Esplanade et Français, à leur atelier de charpenterie. 14 janv

POUR NEW YORK—Ligne de paquebots de l'Union—Devant partir cette semaine—Le Paquebot fin voilier HUDSON, capitaine J G White, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No 2, vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J W STANTON & Co.
12fév Encoignure Magazine et Lafayette

POUR NEW-YORK—Ligne de Stanton. Devant partir sous peu—Le paquebot fin voilier CLIFTON, capt. Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à bord, au poteau No 5 vis-à-vis St Joseph, ou à
J W STANTON & CO
12fév Encoignure Magazine et Lafayette

POUR MARSEILLE ou GÊNES—Le brick LOUISIANA, capitaine Capellino, [illegible] peut recevoir du fret pour l'un des ports ci-dessus. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à
DOMINIQUE LANATA,
12fév 9 & 11, rue Jefferson

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier STATESMAN, capitaine Levensaler, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, poteau No 16, 2me Municipalité, ou à
H. V. BAXTER,
12fév 97, rue de la Commune

POUR LE HAVRE—Le beau navire de 1re classe NARRAGANSETT, capitaine Destebecho, partira promptement pour le port ci-dessus. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, ou à
PIERRE POUTZ.
8 fev 93, rue de la Douane

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier METEOR, capitaine French, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, a besoin de 300 balles de coton pour le compléter. Pour fret ou passage, s'adresser poteau 17, 2me Municipalité, ou à H. V. BAXTER,
7 fév 97, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—(Ne prenant ni grains ni coton)—Le navire fin voilier H. H. BOODY, capt. Alexander, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 31, 3me Municipalité, ou à H. V. BAXTER,
26 janv 79, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BUENA VISTA, capitaine Marchard, ayant presque tout son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H V BAXTER,
25jan 79, rue Commune.

POUR BORDEAUX—La barque française la MARIE, capitaine M. Ibarcedegoy, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédiée sous peu de jours. Pour balance de fret et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à FDO DE FUENTES & CO,
12jv 22, Vieille Levée

Vermifuge Canadien de J. Wimer & Co.

DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste.

EAUX-DE-VIE—10 demi pipes eau-de-vie Otard Dupuy, de 1846, 4e preuve;
10 1/4 pipes eau-de-vie, O. Dupuy, 1846, 4e preuve
5 1/2 do do do 1841, 2e preuve
5 do do do 1840, do
En débarquement du navire Arendal, à vendre par LEOPOLD JEANNET.
26jan 22, rue St-Louis.

VINS DE CHAMPAGNE—50 paniers vin de Champagne, "Mailly" de B. & S. Iroy;
30 paniers champagne "Siller" do do
20 do do "Express" do do
100 do do "Flag".
En magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO,
15jv 22, rue St-Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray—30 milliers de cigares de la Havane des meilleures marques, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO,
15jv 22, rue St-Louis

SERRURES FRANÇAISES—[illegible] serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Convoy, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
18 déc 22, rue St-Louis.

BAYETAS, & CANTONES—18 balles meilleures qualités des manufactures de M. John Edwards & Son, en débarquement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
18déc 12, rue Conti.

CACAO de Guayaquil et de Para, à vendre en magasin par B VALLS,
1 fév 37, rue de la Commune

VINS DE JEREZ—Muscatel, Pajarete et [illegible] Mahon, à vendre par B VALLS,
1 fév 37, Commune

TABAC à chiquer de Lisbonne—10 barils, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
1 fév B VALLS, 37, Commune

HUILE d'anis et de peppermint, à vendre par B VALLS,
1 fév 37 rue de la Commune.

SUCRE BLANC DE LA HAVANE—[illegible] caisses, à vendre par B VALLS,
1 fév 37, Commune

EN débarquement du navire Delia Chapin, de Bordeaux, [illegible]

CORNICHONS DU NORD [illegible]

[illegible]